



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

BOSTIK BORN2BOND RA-48
Remplace la version : 10-janv.-2022

Date de révision 17-oct.-2023
Numéro de révision 2

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit BOSTIK BORN2BOND RA-48

Autres moyens d'identification

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Adhésifs

Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Bostik SA
420 rue d'Estienne d'Orves
92700 Colombes
FRANCE
Tel: +33 (0)1 49 00 90 00

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Europe 112
France ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement
(CE) n° 1272/2008 [CLP]

Toxicité aiguë - Inhalation (vapeurs)	non applicable
Toxicité aiguë - Inhalation (poussières/brouillards)	non applicable
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1 - (H318)
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1 - (H317)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3 - (H335)
Catégorie 3 Irritation respiratoire	
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 3 - (H412)

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient Acide méthacrylique, mono ester avec le propane-1,2-diol; Triethylene glycol dimethacrylate; Acide acrylique;
Hydroperoxyde de cumene; 2'-phenylacetohydrazide

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK BORN2BOND RA-48
Remplace la version : 10-janv.-2022

Date de révision 17-oct.-2023
Numéro de révision 2



Mention d'avertissement
Danger

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H318 - Provoque de graves lésions des yeux
H335 - Peut irriter les voies respiratoires
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P261 - Éviter de respirer les vapeurs
P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage
P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

2.3. Autres dangers

Toxique pour les organismes aquatiques.

PBT & vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

non applicable

3.2 Mélanges

Nom chimique	CE n° (numéro d'index UE).	Numéro CAS.	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)	Numéro d'enregistre- ment REACH
Acide méthacrylique, mono ester avec le propane-1,2-diol 40 - <80 %	248-666-3	27813-02-1	Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1 (H317)	-	-	-	01-2119490226- 37-XXXX
Triethylene glycol diméthacrylate >25 - <40 %	203-652-6	109-16-0	Skin Sens. 1 (H317)	-	-	-	01-2119969287- 21-XXXX
Acide acrylique 1 - <5 %	(607-061-00- 8) 201-177-9	79-10-7	Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 4 (H312) Acute Tox. 4 (H332)	STOT SE 3 :: C>=1%	-	-	01-2119452449- 31-XXXX

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK BORN2BOND RA-48
Remplace la version : 10-janv.-2022

Date de révision 17-oct.-2023
Numéro de révision 2

			Skin Corr. 1A (H314) Eye Dam. 1 (H318) STOT SE 3 (H335) Aquatic Acute 1 (H400) Flam. Liq. 3 (H226)				
Hydroperoxyde de cumene 1 - <2.5 %	(617-002-00-8) 201-254-7	80-15-9	Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 4 (H312) Acute Tox. 3 (H331) Skin Corr. 1B (H314) STOT RE 2 (H373) Aquatic Chronic 2 (H411) Org. Perox. E (H242)	Eye Dam. 1 :: 3%<=C<10% Eye Irrit. 2 :: 1%<=C<3% Skin Corr. 1B :: C>=10% Skin Irrit. 2 :: 3%<=C<10% STOT SE 3 :: 1%<=C<10%	-	-	01-2119475796-19-xxxx
2'-phenylacetohydrazide 0.1- <1 %	204-055-3	114-83-0	STOT SE 3 (H335) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1 (H317) Acute Tox. 3 (H301)	-	-	-	-
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol 0.1- <1 %	204-881-4	128-37-0	Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	-	1	1	01-2119555270-46-XXXX
Ethylène glycol 0.1 - <0.5 %	(603-027-00-1) 203-473-3	107-21-1	STOT RE 2 (H373) Acute Tox. 4 (H302)	-	-	-	01-2119456816-28-XXXX

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	CE n° (numéro d'index UE)	Numéro CAS	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/br ouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
Acide méthacrylique, mono ester avec le propane-1,2-diol	248-666-3	27813-02-1	-	-	-	-	-
Triethylene glycol diméthacrylate	203-652-6	109-16-0	-	-	-	-	-
Acide acrylique	(607-061-00-8) 201-177-9	79-10-7	1000	997	2.775	-	-
Hydroperoxyde de cumene	(617-002-00-8) 201-254-7	80-15-9	382	133.56	-	-	-
2'-phenylacetohydrazide	204-055-3	114-83-0	100	-	-	-	-
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	204-881-4	128-37-0	-	-	-	-	-
Ethylène glycol	(603-027-00-1) 203-473-3	107-21-1	500	-	-	-	-

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Notes

Voir la section 16 pour plus d'informations

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK BORN2BOND RA-48
Remplace la version : 10-janv.-2022

Date de révision 17-oct.-2023
Numéro de révision 2

Nom chimique	Notes
Acide acrylique - 79-10-7	D

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	Consulter immédiatement un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.
Inhalation	Transporter la victime à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
Contact oculaire	Consulter immédiatement un médecin. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes. Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.
Ingestion	Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.
Protection individuelle du personnel de premiers secours	Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Sensation de brûlure. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.
-----------	---

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin	Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.
-----------------	---

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.
Moyens d'extinction inappropriés	Aucune information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.
---	---

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK BORN2BOND RA-48
Remplace la version : 10-janv.-2022

Date de révision 17-oct.-2023
Numéro de révision 2

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Mettre en place une ventilation adaptée. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent.
Autres informations	Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.
Pour les secouristes	Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.
---	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.
Méthodes de nettoyage	Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.
Prévention des dangers secondaires	Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques	Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.
--------------------------------	--

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger	Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Mettre en place une ventilation adaptée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.
Remarques générales en matière d'hygiène	Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation	Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants.
----------------------------	---

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)	Adhésifs.
Mesures de gestion des risques (RMM)	Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.
Autres informations	Respecter la fiche de données techniques.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK BORN2BOND RA-48
Remplace la version : 10-janv.-2022

Date de révision 17-oct.-2023
Numéro de révision 2

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	France
Acide acrylique 79-10-7	TWA: 29 mg/m ³ TWA: 10 ppm STEL: 59 mg/m ³ STEL: 20 ppm	VLEP 8h: 10 ppm VLEP 8h: 29 mg/m ³ VLEP court terme: 20 ppm VLEP court terme: 59 mg/m ³
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol 128-37-0	-	VLEP 8h: 10 mg/m ³
Ethylène glycol 107-21-1	TWA: 20 ppm TWA: 52 mg/m ³ STEL: 40 ppm STEL: 104 mg/m ³ *	VLEP 8h: 20 ppm VLEP 8h: 52 mg/m ³ VLEP court terme: 40 ppm VLEP court terme: 104 mg/m ³ Peau

Dose dérivée sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Dose dérivée sans effet (DNEL)

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol (128-37-0)

Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	5.8 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	8.3 mg/kg pc/jour	

Ethylène glycol (107-21-1)

Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	106 mg/kg pc/jour	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	35 mg/m ³	

Dose dérivée sans effet (DNEL)

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol (128-37-0)

Ethylène glycol (107-21-1)

Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	53 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	7 mg/m ³	

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol (128-37-0)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK BORN2BOND RA-48
Remplace la version : 10-janv.-2022

Date de révision 17-oct.-2023
Numéro de révision 2

Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Terrestre	1.04 mg/kg de masse sèche
Usine de traitement des eaux usées	100 mg/l
Sédiments d'eau douce	1.29 mg/kg de masse sèche
Eau de mer	0.4 µg/l
Eau douce	4 µg/l

Ethylène glycol (107-21-1)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	10 mg/l
Eau de mer	1 mg/l
Sédiments d'eau douce	20.9 mg/kg de masse sèche
Terrestre	1.53 mg/kg de masse sèche
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	199.5 mg/l
Eau douce – intermittent	10 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Les vapeurs/aérosols doivent être obligatoirement évacués directement à leur point d'origine.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité étanches.
Protection des mains Porter des gants appropriés. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés.
Protection de la peau et du corps Vêtements de protection adaptés.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide
Aspect Liquide
Couleur Vert
Odeur Irritante.
Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	
Inflammabilité	Sans objet pour les liquides	
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun(e) connu(e)
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	> 93.3 °C	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température de décomposition		Aucun(e) connu(e)
pH	Aucune donnée disponible	non applicable. Insoluble dans l'eau.
pH (en solution aqueuse)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité dynamique	400 - 600 Pa.s	Spindle 1 @ 20 rpm @ 23 °C
Hydrosolubilité	Soluble dans l'eau.	
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK BORN2BOND RA-48
Remplace la version : 10-janv.-2022

Date de révision 17-oct.-2023
Numéro de révision 2

Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité relative	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité apparente	Aucune donnée disponible	
Densité	1.1 g/cm ³	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Caractéristiques des particules		
Granulométrie	Aucune information disponible	
Distribution granulométrique	Aucune information disponible	

9.2. Autres informations

Teneur en matière sèche (%)	Aucune information disponible
Teneur en COV	Aucune donnée disponible

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique
non applicable

Propriétés explosives	non applicable
Propriétés comburantes	non applicable

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité
Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucune information disponible.
------------	--------------------------------

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Stable dans les conditions normales.
-----------	--------------------------------------

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques	Aucun(e).
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.
--------------------------------------	--

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.
---------------------	--

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Acides forts. Bases fortes. Agents comburants forts.
------------------------	--

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. Stable dans les conditions de stockage recommandées.
-------------------------------------	---

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK BORN2BOND RA-48
Remplace la version : 10-janv.-2022

Date de révision 17-oct.-2023
Numéro de révision 2

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Contact oculaire	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque de graves lésions des yeux. Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.
Contact avec la peau	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (d'après les composants). Provoque une irritation cutanée.
Ingestion	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	Rougeur. Brûlure. Risque de cécité. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements.
-----------	--

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale)	5,347.40 mg/kg
ETAmél (voie cutanée)	12,067.30 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz)	>20000 ppm
ETAmél (inhalation-poussières/brouillards)	21.0979 mg/l
ETAmél (inhalation-vapeurs)	30.80 mg/l

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Acide méthacrylique, mono ester avec le propane-1,2-diol	=11200 mg/kg (Rattus)	> 3000 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	-
Triethylene glycol dimethacrylate	=10837 mg/kg (Rattus)	-	-
Acide acrylique	>= 1000 - < 2000 mg/kg (Rattus)	>= 997 - 2000 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	=11.1 mg/L (Rattus) 1 h = 3.6 mg/L (Rattus) 4 h
Hydroperoxyde de cumene	=382 mg/kg (Rattus)	= 0.126 mL/kg (Oryctolagus cuniculus)	=220 ppm (Rattus) 4 h
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	LD50 > 5000 mg/kg (Rattus) OECD 401	>2000 mg/KG (Rattus)	-
Ethylène glycol	ATE 500 mg/kg	= 10600 mg/kg (Rattus) = 9530 µL/kg (Oryctolagus cuniculus)	> 2.5 mg/L (Rat) 6 h

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée	Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une irritation cutanée.
------------------------------	--

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK BORN2BOND RA-48
Remplace la version : 10-janv.-2022

Date de révision 17-oct.-2023
Numéro de révision 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque des brûlures. Provoque de graves lésions des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
STOT - exposition unique	Peut irriter les voies respiratoires.
STOT - exposition répétée	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Aucune information disponible.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés	Facteur M	Facteur M (long terme)
Acide méthacrylique, mono ester avec le propane-1,2-diol 27813-02-1	-	LC50: =493mg/L (48h, <i>Leuciscus idus melanotus</i>)	-	LC50 > 143 mg/l <i>Daphnia magna</i> (OECD 202)		
Triethylene glycol dimethacrylate 109-16-0	EC50 (72h) algae (<i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>) (OECD 201)	LC50 (96h) 16.4 mg/L (<i>Danio rerio</i>) (OECD 203)	-	-		
Acide acrylique	EC50:	LC50: =222mg/L	-	LC50: =270mg/L		

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK BORN2BOND RA-48
Remplace la version : 10-janv.-2022

Date de révision 17-oct.-2023
Numéro de révision 2

79-10-7	=0.17mg/L (96h, Scenedesmus subspicatus)	(96h, Brachydanio rerio)		(24h, Daphnia magna) EC50: =95mg/L (48h, Daphnia magna)		
Hydroperoxyde de cumene 80-15-9	-	LC50: =3.9mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss)	-	EC50: =7mg/L (24h, Daphnia magna)		
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol 128-37-0	EC50: =6mg/L (72h, Pseudokirchneriella subcapitata) EC50: >0.42mg/L (72h, Desmodesmus subspicatus)	LC50 (96h) > 0.57 mg/L (Danio rerio) EU Method C.1 LC0 (96h) >= EU Method C.1	-	>0.51 mg/l (Daphnia magna)	1	1
Ethylène glycol 107-21-1	EC50: 6500 - 13000mg/L (96h, Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50 96 h = 16000 mg/L (Poecilia reticulata static)	EC50 = 10000 mg/L 16 h EC50 = 620 mg/L 30 min EC50 = 620.0 mg/L 30 min	EC50: =46300mg/L (48h, Daphnia magna)		

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol (128-37-0)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301A : Biodégradabilité facile : Essai MITI modifié (I) (TG 301 C)	28 jours	4.5%	N'est pas facilement biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Acide méthacrylique, mono ester avec le propane-1,2-diol	0.97
Triethylene glycol dimethacrylate	2.3
Acide acrylique	0.46
Hydroperoxyde de cumene	1.6
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	5.1
Ethylène glycol	-1.36

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Le produit ne contient aucune substance(s) classée(s) PBT ou vPvB au-dessus du seuil de déclaration.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Acide méthacrylique, mono ester avec le propane-1,2-diol	La substance n'est pas PBT/vPvB
Triethylene glycol dimethacrylate	La substance n'est pas PBT/vPvB
Acide acrylique	La substance n'est pas PBT/vPvB
Hydroperoxyde de cumene	La substance n'est pas PBT/vPvB
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	La substance n'est pas PBT/vPvB

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK BORN2BOND RA-48
Remplace la version : 10-janv.-2022

Date de révision 17-oct.-2023
Numéro de révision 2

Ethylène glycol	La substance n'est pas PBT/vPvB
-----------------	---------------------------------

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Aucune information disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

Catalogue européen des déchets 08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Autres informations Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Remarque : Les descriptions transport mentionnés dans cette section s'appliquent pour des transport en vrac / IBC uniquement, et peuvent ne pas s'appliquer aux produits en conditionnement non-vrac (selon la définition réglementaire). Les informations spécifiées dans cette section peuvent par conséquent ne pas être en accord avec les mentions du document de déclaration dangereuse.

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN3265

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU Liquide corrosif, acide, organique, n.s.a (Acide acrylique, Hydroperoxyde de cumene)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport 8

Étiquettes 8

14.4 Groupe d'emballage II

Description UN3265, Liquide corrosif, acide, organique, n.s.a (Acide acrylique, Hydroperoxyde de cumene), 8, II, (E)

14.5 Dangers pour l'environnement non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales 274

Code de classification C3

Code de restriction en tunnel (E)

Quantité limitée (LQ) 1 L

Identificateur de danger ADR (numéro Kemmler) 80

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN3265

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK BORN2BOND RA-48
Remplace la version : 10-janv.-2022

Date de révision 17-oct.-2023
Numéro de révision 2

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Liquide corrosif, acide, organique, n.s.a (Acide acrylique, Hydroperoxyde de cumene)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	8
14.4 Groupe d'emballage	II
Description	UN3265, Liquide corrosif, acide, organique, n.s.a (Acide acrylique, Hydroperoxyde de cumene), 8, II
14.5 Polluant marin	NP
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	274
Quantité limitée (LQ)	1 L
N° d'urgence	F-A, S-B
14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI	
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	non applicable

Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN3265
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Liquide corrosif, acide, organique, n.s.a (Acide acrylique, Hydroperoxyde de cumene)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	8
14.4 Groupe d'emballage	II
Description	UN3265, Liquide corrosif, acide, organique, n.s.a (Acide acrylique, Hydroperoxyde de cumene), 8, II
14.5 Dangers pour l'environnement	non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	A3, A803
Quantité limitée (LQ)	0.5 L
Code ERG	8L

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK BORN2BOND RA-48
Remplace la version : 10-janv.-2022

Date de révision 17-oct.-2023
Numéro de révision 2

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone
non applicable

Polluants organiques persistants
non applicable

Réglementations nationales

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France
Acide méthacrylique, mono ester avec le propane-1,2-diol 27813-02-1	RG 65
Triethylene glycol dimethacrylate 109-16-0	RG 65
Ethylène glycol 107-21-1	RG 84

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registrarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H226 - Liquide et vapeurs inflammables
H242 - Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur
H301 - Toxique en cas d'ingestion
H302 - Nocif en cas d'ingestion
H312 - Nocif par contact cutané
H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H318 - Provoque de graves lésions des yeux
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H331 - Toxique par inhalation
H332 - Nocif par inhalation
H335 - Peut irriter les voies respiratoires
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances

Note D: Certaines substances susceptibles de se polymériser ou de se décomposer spontanément sont généralement mises sur le marché sous une forme stabilisée. C'est sous cette forme qu'elles figurent dans la troisième partie. Cependant, de telles substances sont parfois mises sur le marché sous forme non stabilisée. Dans de tels cas, le fournisseur doit faire figurer sur l'étiquette le nom de la substance, suivi de la mention «non stabilisé(e)»

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :
PBT: Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)
vPvB: Substances chimiques très persistantes et très bioaccumulables (vPvB)
STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée
STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique
EWC: Catalogue européen des déchets

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK BORN2BOND RA-48
Remplace la version : 10-janv.-2022

Date de révision 17-oct.-2023
Numéro de révision 2

LOW: List of Wastes (see <http://ec.europa.eu/environment/waste/framework/list.htm>)
ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IATA: International Air Transport Association
OACI: ICAO-TI: Technical Instructions for the Safe Transport of Dangerous Goods by Air
IMDG: International Maritime Dangerous Goods
RID: Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail

Légende SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
AGW	Valeur limite d'exposition professionnelle	BGW	Valeur limite biologique
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	D'après les données d'essai
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)
Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)
Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)
EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)
International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)
Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)
NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)
Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité
Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV
Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 17-oct.-2023

Remarque sur la révision Sections de la FDS mises à jour 3 9

Conseil en matière de formation Aucune information disponible

Informations supplémentaires Aucune information disponible

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) n°1272/2008 et règlement (CE) n°1907/2006 modifiés par le règlement (UE) n°2020/878

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BOSTIK BORN2BOND RA-48
Remplace la version : 10-janv.-2022

Date de révision 17-oct.-2023
Numéro de révision 2

connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité